L'Église face aux abus sexuels

Affaire SANTIER : « Le silence des évêques est assourdissant sur la dimension spirituelle de ces abus »

Chronique
Collectif Foi et Résilience
Dans une lettre aux évêques, ces anciennes victimes d’abus dans l’Église s’interrogent sur l’incapacité des évêques à reconnaître la gravité de ces abus, y compris sur des personnes majeures.
Geneviève, Annie-Claude, Jean-Luc, Olivier, Nicole, Brigitte, Florence, Véronique, Gérald, Jacqueline, victimes témoins, membres du collectif Foi et résilience, le 22/10/2022 à 08h35
Avec la mise au jour de l’affaire « Michel SANTIER », le monde s’écroule encore une fois autour de nous, personnes qui ont été victimes d’un clerc, enfants ou adultes, et qui tentons désespérément de nous reconstruire. Partagées entre la colère et le découragement, nos pensées se tournent en premier lieu vers ces deux hommes qui ont su trouver les forces pour sortir de leur silence et dénoncer ces violences sexuelles commises il y a trente ans. Ils sont nos compagnons de chaîne, nos frères souffrants, nous voulons leur dire notre soutien.

Une culture du silence

En novembre 2021 après avoir demandé pardon à Dieu pour toutes ces agressions, pour l’immobilisme de l’Église dans leur traitement, pour la culture du silence qui a prévalu pendant tant de longues années, vous avez voté un certain nombre de décisions pour enclencher la transformation de l’Église. Et dans le même temps, l’un d’entre vous faisait l’objet d’une sanction canonique pour des actes graves perpétrés sur des jeunes majeurs.

En cachant cette sanction au peuple de Dieu, celui des trois diocèses concernés, et plus largement l’ensemble des fidèles, laïcs et prêtres, vous avez de nouveau répété cette culture du silence si délétère pour tous. Et ceci porte un nom, très justement dit par les deux éditorialistes de La Croix et de La Vie, vous avez commis là un abus de confiance. L’effort de vérité que vous nous avez maintes fois promis aurait été d’annoncer officiellement la décision et la raison de la démission de Michel Santier. Bien sûr le choc aurait été terrible, mais il l’est encore plus aujourd’hui de découvrir que vous nous avez menti.

Le déni des agressions sur personnes majeures

Cette terrible affaire soulève plusieurs questions importantes pour lesquelles nous attendons vos réponses. Elle révèle tout d’abord la réticence (pour ne pas dire le déni) des évêques (et des fidèles) à accepter et à prendre en compte l’agression de personnes majeures. Preuve en est aujourd’hui, l’absence de leur mention dans la lettre de mission de l’Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr).

Oui, des adultes sont ou ont été agressés sexuellement par des clercs qui les ont mis sous emprise, manipulés, rendus vulnérables pour leur satisfaction personnelle. Et, justement parce qu’ils étaient sous emprise, ils n’ont pu résister ou s’enfuir. Et ils en portent la honte toute leur vie… N’ajoutez pas à leur honte et à leur souffrance, l’absence d’humanité et d’accompagnement fraternel. Que comptez-vous faire pour eux et pour les personnes victimes adultes ?

Nous entendons de plus en plus parler autour de nous de « strip-confession » (qui consiste donc en un déshabillage durant le sacrement de réconciliation) comme d’une pratique connue. Des confesseurs se livreraient donc à de telles pratiques dégradantes dans l’Église sans que personne n’intervienne ? Comment est-ce possible ? Nous vous le demandons avec insistance, que comptez-vous faire pour interdire et condamner fermement de tels actes ?

Au cours de cette terrible affaire, trois profanations ont été commises : celle du corps de ces jeunes, celle du sacrement de la réconciliation, celle de l’Eucharistie puisque les faits se déroulaient devant le tabernacle. Ces faits sont d’une immense gravité, mais si nous avons pu prendre connaissance des communiqués des trois évêques concernés sur les faits et la sanction, le silence est assourdissant sur la dimension spirituelle de ces abus. Pas un mot. Qu’allez-vous dire ?

Les communautés religieuses ne sont pas des lieux de soins pour délinquants sexuels

Michel SANTIER a reçu pour punition de se retirer dans la prière et il a été « donné comme chapelain » à des religieuses. Ceci nous scandalise ! Quelle considération portez-vous à la vie religieuse féminine pour leur envoyer un aumônier coupable de cette triple profanation ? Tous les jours celui qui a profané le corps de ces jeunes va présider pour elles la célébration du corps du Christ ? Et si parmi elles se trouve une victime d’agressions sexuelles, comment va-t-elle vivre cela ?

Il est inconcevable pour nous qu’il puisse continuer à célébrer publiquement les sacrements qu’il a profanés. Là encore, vous nous aviez dit partager cette analyse. Nous le redisons avec force, les monastères et les communautés religieuses féminines ou masculines ne sont pas des lieux de rétention ni des lieux de soins, ni pour les pédocriminels, ni pour les délinquants sexuels. Qu’allez-vous faire ?

Comment garder confiance ?

Nous avons fait le choix de travailler avec vous pour changer les choses. Durant ces trois années de travail en commun, petit à petit nous avons, dans le dialogue et l’écoute mutuelle, sans concession et parfois douloureusement, cherché à vous faire partager notre savoir expérientiel, à vous ouvrir les yeux sur la réalité de ces abus et agressions commis au sein de l’Église et vous pousser à repenser radicalement votre façon de gérer ces situations et de les prévenir.

Nous avons affronté de nombreuses attaques pour avoir choisi cette voie, mais nous ne l’abandonnerons pas. Aujourd’hui, comme beaucoup de fidèles de l’Église de France, nous sommes scandalisés, découragés, anéantis. Comment garder confiance, comment vous faire encore confiance ?